Image not found or type unknown

harcellement de la part d'un supérieur hyérarchique

Par **alexx**, le **30/05/2012** à **08:38**

Bonjours, je travail depuis un an dans une enseigne de jardinage, ou j'occupe un poste d'agent de maitrise.Depuis les premiers jours de mon arrivé, la responsable gestion et administative fais tout pour me mettre des batons dans les roues, elle monte mon équipe de vendeur contre moi, trouve la premiere occasion possible pour me faire des réflexion singlante devant le personnel, fais courir des bruits sur moi.J'en ai averti mon directeur mais il ne voit pas d'issus...que puis-je faire???
merci d'avance pour vos réponses

Par **P.M.**, le **30/05/2012** à **09:27**

Bonjour,
Si ce sont des faits de harcèlement moral avérés, l'employeur a une obligation d'intervenir pour le faire cesser et il faudrait savoir comment vous en avez averti l'employeur, si c'est par lettre recommandée avec AR ou au moins d'une manière prouvable...
Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel s'il y en a dans l'entreprise...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés